Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260210-20260210_27-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 10 Février 2026 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 Janvier 2026, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 29

Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Yves SCHRYVE, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Nadine CONSTANTINO, Stéphanie MINGANT, Michel FORGET, Manuel POTTIER, Isabelle BALTUS, Emilie CERISAY, Frédérique DIETER-PUSTOCH, Jean-Pierre MOING, Yvette METZGER, Isabelle LE DOUARON, Arnaud LE PENNEC, Pierre GUILLON , Didier LE ROUX, Noëlle BRUNERIE, Didier LE ROUX, Leïla BARON, Eric SAINTILAN, Sonia MONFORT, Michel TOBIE, Serge NILLY, Bruno GOENVIC, Alain KERHERVE.

Pouvoirs : 4

Morgane COMÉ a donné pouvoir à Danièle BROCHU
David LE DOUSSAL a donné pouvoir à Eric ALAGON
Christophe COUIC a donné pouvoir à Stéphanie MINGANT
Ronan GOUEREC a donné pouvoir à Isabelle LE DOUARON

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre GUILLON

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 029-212902332-20260210-20260210_27-DE

27. CONVENTION DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE, QUIMPERLE COMMUNAUTE ET L'ASSOCIATION CHLOROFILM 2026

Exposé :

La convention de partenariat tripartite liant la Ville de Quimperlé, pour son cinéma municipal, Quimperlé Communauté et l'association Chlorofilm arrive à échéance.

Les évolutions envisagées depuis 2023 sont reconduites et inscrites dans le projet de convention 2026, pour 3 ans avec l'association Chlorofilm :

Concernant les séances assurées intégralement, en autonomie, par les bénévoles de l'Association (caisse, projection, accueil, animation), il est proposé :

- De conserver le deuxième créneau le jeudi à 14h30, sur la base d'une récurrence **mensuelle**
- De maintenir le jeudi à 20h30, sur la base d'une récurrence **hebdomadaire**

Au sujet des actions proposées en direction des enfants et/ou adolescent, il est proposé :

- D'organiser le festival Clap les mômes durant les vacances d'hiver (février)
- De maintenir la séance chaque mercredi matin en particulier les séances **Ciné Mômes** durant les vacances scolaires (hors vacances estivales)

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention triennale avec Quimperlé Communauté et l'Association Chlorofilm à compter du 1er janvier 2026

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)